



IE Bercy

La lettre d'information de l'Intelligence Economique
des Ministères économique et financier

N° 9 - Juin 2011

✓ **EDITORIAL**

Agnès Bricard, Présidente du
Conseil Supérieur de l'Ordre
des Experts-Comptables

✓ **FOCUS REGION POITOU-
CHARENTES**

Bernard Tomasini,
Préfet de région

Franco-Millet Elisabeth,
Suppléante DIRECCTE

Robert Monniaux,
DRFIP

A Poitiers, une formation
innovante ...

✓ **FACILITER L'ACCES DES TPE
AU CREDIT BANCAIRE ...**

Entretien avec Agnès Bricard

✓ **INTERNATIONAL**

Intelligence économique et
économie du développement

✓ **SCIENCES ET TECHNOLOGIE**

La nano-médecine, clé de
l'avenir des nanotechnologies

✓ **AGENDA IE**



**Les professionnels de l'expertise comptable
au cœur de l'intelligence économique et
financière**

L'intelligence économique, dont la vocation première est de promouvoir l'innovation, le soutien à la compétitivité et le développement pérenne de l'entreprise, prend tout son sens dans les missions d'accompagnement des professionnels de l'expertise comptable.

Les experts-comptables se sont investis dans cette démarche, en enrichissant leur offre de conseils dans le domaine de l'intelligence économique. En témoigne, par exemple, la convention de partenariat entre le Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables et le ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie signée en octobre 2009 qui vise à sensibiliser les PME à la démarche d'intelligence économique, à mesurer leurs forces et faiblesses et à les accompagner dans leur développement. Un rapport d'étape présentant les premiers résultats d'une démarche expérimentale auprès de 10 régions, a été établi par la profession en décembre 2010, en collaboration avec le coordonnateur ministériel à l'intelligence économique, Cyril Bouyeure, puis Frédéric Lacave son successeur.

Les experts-comptables, présents auprès de 2 millions d'entreprises, ont l'écoute et la confiance des chefs d'entreprise dont ils sont les interlocuteurs privilégiés. Ils sont donc capteurs d'informations qu'ils doivent enrichir, protéger en raison du secret des affaires et mettre à profit au service du développement pérenne des entreprises.

La profession s'est organisée dès 1999 en créant le portail « jedeclare.com » pour consolider ces informations, portail qui en 2011 capte et véhicule plus de 64 % des flux dématérialisés des liasses fiscales.

Les experts-comptables disposent d'un matériau inestimable du fait qu'ils établissent bilans, comptes de résultat, liasses fiscales, bulletins de paie et déclarations sociales et fiscales, un matériau qui doit leur permettre de structurer une veille par secteur d'activité.

Cette conjonction de compétences et d'outils ouvre d'immenses champs d'investigation et permet à l'expert-comptable d'alerter les entreprises aussi souvent que nécessaire sur les risques et opportunités les concernant.

C'est ce qu'a concrétisé notre profession, sous forme d'alertes professionnelles, bien en amont des alertes légales, dispositif qui sera présenté lors de notre congrès de Marseille les 13, 14 et 15 octobre, dont le thème est TPE et dynamique de croissance.

Dès lors qu'une alerte est déclenchée (par exemple en matière de chiffre d'affaires export ou d'insuffisance d'autonomie financière), l'expert-comptable présente à l'entreprise les différentes actions possibles (incluant les dispositifs publics avec l'offre de service proposée par les chargés de mission régionaux à l'IE placés dans les DIRECCTE). Le chef d'entreprise sollicite l'expert-comptable pour la mise en œuvre du plan d'actions.

Au travers de l'intelligence économique et financière c'est la profession d'expert-comptable qui s'engage vers la modernisation, la sécurité et la compétitivité des entreprises.

Agnès Bricard,
Présidente du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables

✓ PREFECTURE DE LA REGION POITOU-CHARENTES

ENTRETIEN AVEC BERNARD TOMASINI



PREFET DE REGION
POITOU-CHARENTES
PREFET DE
LA VIENNE

PROPOS RECUEILLIS
PAR
MARC LAPIERRE
CRIE ET
PHILIPPE FOUGERE
CHARGE DE MISSION
AU SGAR

Le Poitou-Charentes est une région pilote en matière d'intelligence économique territoriale depuis de nombreuses années. Comment est organisé le dispositif mis en place par la Préfecture de Région et quels en sont les acteurs ?

L'action de l'Etat en matière de politique publique d'intelligence économique s'appuie sur un plan triennal adopté pour les années 2008-2010, puis actualisé au troisième trimestre 2009, de façon à couvrir la période 2010-2012. Ce plan expose le programme d'actions menées par les différents services de l'Etat selon les volets sécurité économique et soutien aux entreprises, les actions de vulgarisation et de diffusion de la « culture-IE », les actions de formation et celles initiées par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Région (CCIR).

Le dispositif institutionnel mis en place s'organise autour de trois structures :

- le comité stratégique d'intelligence économique que je préside et qui dresse le bilan des actions réalisées durant l'année en cours et définit les objectifs pour l'année à venir ;

- les comités de sécurité et d'intelligence économique, présidés par le Secrétaire Général pour les Affaires Régionales (SGAR), qui associent la Direction Régionale du Renseignement Intérieur (DRRI), la Gendarmerie, la sécurité militaire, les Douanes et le Chargé de mission Régional à l'Intelligence Economique (CRIE). Ces comités fonctionnent en « cercle de confiance » et visent à mutualiser les informations par un échange de données confidentielles sur les entreprises « sensibles » de la région. Ils sont indispensables pour renforcer la coordination de l'action des services régaliens et sont l'occasion de préparer un programme de visites sélectives, communes et adaptées.

- les comités techniques d'intelligence économique qui rassemblent sous la présidence du SGAR, outre les services précédemment cités, les préfetures de département, la Direction Régionale des Finances Publiques (DRFIP), la Banque de France, le Pôle 3E de la DIRECCTE, la Délégation Régionale à la Recherche et à la Technologie (DRRT), OSEO, l'INPI, la CCIR, le MEDEF, l'agence de développement « Ouest Atlantique » et l'Université de Poitiers représentée par l'ICOMTEC. Ces comités sont animés par un souci de partage élargi de l'information et par la mutualisation des bonnes pratiques. Les actions réalisées y sont exposées et commentées et les actions de formation planifiées.

Les actions mises en œuvre sont le fruit de divers partenariats, pouvez-vous nous donner des exemples de réalisations concrètes ?

Le partenariat existe d'abord entre les services régaliens qui travaillent de concert pour actualiser la liste des entreprises stratégiques de la région ; il se traduit aussi par des sensibilisations effectuées en commun, par exemple en associant la DRRI et le CRIE.

À titre d'exemple, je citerai :

- la réalisation d'un portail internet régional consacré à l'intelligence économique : www.ie-poitou-charentes.fr. La volonté, en 2007, des partenaires de ce projet (services de la Préfecture de Région, DRFIP, CCIR et ICOMTEC) était de disposer d'un outil pédagogique et pratique à destination des entreprises, plus particulièrement des PME qui constituent l'essentiel du tissu économique local.

- le colloque « l'Intelligence Economique : un atout pour exporter » organisé par le CRIE en novembre 2008 au Futuroscope. L'objectif de ce temps de rencontre avec les entreprises, en lien avec les services de l'ex-DRCE, la DRIRE, les Douanes et la CCIR, était d'actionner un levier de croissance essentiel pour l'économie de la région comme au niveau national : l'exportation. Pour cela, il fallait sensibiliser les entreprises au besoin de se protéger et à la nécessité de connaître les acteurs du commerce extérieur qui pouvaient les aider à capter des marchés à l'international.

- le lancement d'actions ciblées par filière, avec une première action de sensibilisation à l'IE de la filière Bois, très importante économiquement en Poitou-Charentes, initiée par la DRCE et le CRIE en 2009, en relation avec l'association Futurobois qui regroupe plus de deux cents entrepreneurs. Cette action s'est poursuivie dans le cadre d'une action collective menée par l'ex-DRIRE.

Les nouvelles orientations de la Politique Publique d'Intelligence Economique axées sur la veille stratégique, le soutien à la compétitivité des entreprises et des établissements de recherche, la sécurité économique vont permettre de mettre en œuvre de nouvelles actions prioritaires. Pouvez-vous nous dire comment vous percevez ces priorités ?

L'Intelligence Economique doit être résolument au service du développement économique de notre territoire. Les perspectives offertes par la mise en œuvre d'un plan régional de veille stratégique pour la fin de l'année 2011 qui portera sur les principales filières économiques de notre région, mettent en évidence la priorité accordée par l'Etat au renforcement de l'attractivité industrielle de nos territoires, au service de l'emploi de nos concitoyens.

Dans cette perspective, l'engagement des services de l'Etat sera fort et continu. Nous devons aider les entreprises à savoir capitaliser l'information stratégique utile à leur développement, y compris à l'international. Cette offre de service doit se faire au profit des entreprises qui ont la volonté d'innover, quelle que soit leur taille.

J'entends ainsi ne pas déconnecter les actions d'intelligence économique de la Stratégie Régionale de l'Innovation élaborée sous l'impulsion de la Commission Européenne.

Enfin, la politique qui sera initiée en matière d'intelligence économique devra être corrélée aux actions de l'Etat visant à structurer les filières industrielles en région (« grappes d'entreprises ») et à accompagner les PME de croissance et les entreprises de taille intermédiaire (ETI) dans le cadre du plan d'actions souhaité par la Ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie.

✓ L'INTELLIGENCE ECONOMIQUE A LA DIRECCTE POITOU-CHARENTES

ENTRETIEN AVEC ELISABETH FRANCO-MILLET



CHEF DU POLE 3E DE LA
DIRECCTE

ASSURANT LA SUPPLEANCE DU
DIRECTEUR DE LA DIRECCTE

Pouvez-vous nous présenter la DIRECCTE Poitou-Charentes et plus particulièrement le Pôle 3E ?

La DIRECCTE Poitou-Charentes regroupe un effectif de 316 agents, 104 au siège de la Direction Régionale, auxquels il convient d'ajouter 212 personnes présentes dans les Unités Territoriales des quatre départements de la région : Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres et Vienne.

Le Pôle 3 E , Entreprises-Economie-Emploi se compose de six services : le service régional de contrôle de la formation professionnelle, le service développement économique, innovation, entreprises, le service veille prospective économique et international, le service mutations économiques et accompagnement des restructurations, le service accès et retour à l'emploi et enfin le FSE.

Comment concevez-vous le rôle que peut jouer le CRIE au sein du Pôle 3 E ?

Le CRIE a un double positionnement au sein de la DIRECCTE : il est directement placé auprès du Directeur de la DIRECCTE pour tout ce qui relève de ses fonctions régaliennes, il est aussi partie intégrante du Pôle 3 E et plus particulièrement dans le service « veille prospective économique et international » au titre de ses missions partenariales. Le rôle du CRIE consiste à exercer des missions transverses aux missions économiques du Pôle 3 E. Tous les services sont intéressés par la fonction de veille économique assignée au CRIE.

Il est, en outre, associé à la démarche d'accompagnement des Etablissements de Taille Intermédiaire (ETI) et des « pépites ». A ce titre il a été désigné comme « référent » les entreprises de tonnellerie présentes en Charente dans le cognacais, entreprises hautement innovantes et très présentes à l'export.

Quelle est votre perception de la « nouvelle politique publique d'Intelligence Economique » ?

Lors de la visite du Délégué Interministériel à l'Intelligence Economique en mars à Poitiers, accompagné du Coordonnateur Ministériel à l'Intelligence Economique de Bercy, il m'est apparu clairement au cours des échanges fructueux que nous avons eus que la nouvelle politique publique d'intelligence économique a davantage le souci de répondre aux véritables besoins des entreprises.

Les orientations prioritaires accordées à la « veille stratégique » et au soutien à la compétitivité des entreprises sont des objectifs essentiels que se sont appropriés les responsables économiques de la DIRECCTE Poitou-Charentes.

La lettre de mission adressée aux CRIE, en date du 16 février 2011, ouvre un champ d'intervention très vaste dans le domaine économique, souhaitez-vous y apporter un commentaire ou un éclairage spécifique à la région Poitou-Charentes ?

Parmi les nombreuses missions confiées au CRIE, la principale novation réside, selon moi, dans la préparation et l'élaboration d'un plan de veille stratégique qui devra, sur proposition du DIRECCTE, être validé par le Préfet de Région avant la fin de l'année 2011. Il est important que ce plan soit établi en concertation avec tous les acteurs économiques de notre direction. Il devra prendre en compte les spécificités de l'économie picto-charentaise et privilégier les filières locales telles que l'industrie agroalimentaire, les sous-traitances dans les domaines de la construction automobile et de l'aéronautique, le nautisme. Avant le déploiement de l'outil « e-veil » prévu pour 2012, ce plan permettra de constituer un document de travail sur lequel s'articulera la veille économique dont le CRIE sera la « vigie ».

✓ LE CHARGE DE MISSION REGIONAL IE

ENTRETIEN AVEC MARC LAPIERRE



CRIE
POITOU-CHARENTES

Au sein du réseau des Chargés de mission régionaux à l'Intelligence Economique, vous êtes perçu comme un « ancien ». Comment appréhendez-vous l'évolution des missions des CRIE ?

J'ai intégré le réseau des Chargés de Mission Défense Economique fin 2003 en étant placé auprès du Trésorier Payeur Général de Région. Nos missions étaient alors axées sur la Sécurité Economique et la gestion de crise. Avec la création en 2006 du Service de Coordination à l'IE des Ministères économiques et financiers et notre rattachement à ce service en tant que CRIE, nos missions se sont renforcées et se sont orientées vers la diffusion de « la culture d'Intelligence Economique » auprès des entreprises.

La lettre de mission du 16 février 2011 que nous a adressé M. Frédéric LACAVE traduit à l'échelon régional les priorités de la nouvelle Politique Publique d'Intelligence Economique. J'y vois une cohérence avec le positionnement des CRIE dans les DIRECCTE, et il me paraît évident qu'aujourd'hui plus qu'hier les priorités ont été définies sur la base des besoins exprimés par les entreprises.

La connaissance que j'ai acquise du tissu économique régional m'est utile pour optimiser au mieux les deux axes prioritaires de la PPIE : la veille stratégique et le soutien à la compétitivité des entreprises et des établissements de recherche. J'ajoute que mes missions se trouvent confortées par la proximité opérationnelle avec les services du Pôle 3 E en charge de la sphère économique, « mutations économiques » et « développement économique ». Le CRIE n'est plus un électron libre marginalisé de par l'originalité de ses missions, mais bien au contraire il est désormais devenu un maillon fort, pivot d'une œuvre collective, celle de l'efficacité des services économiques de l'Etat en Région.

Quelles sont les spécificités de votre action en Poitou-Charentes ?

Le tissu économique du Poitou-Charentes se caractérise par une grande proportion de PME et de PMI voire de TPE. Parmi ces Très Petites Entreprises beaucoup d'entre elles, dynamiques, innovantes et en capacité d'exporter, réclament une attention renforcée. Le rôle du CRIE est de les informer au mieux sur les dispositifs étatiques existants afin d'accompagner leur développement et de soutenir notre compétitivité.

.../...

✓ LE CHARGE DE MISSION REGIONAL IE

.../...

Les missions du CRIE s'inscrivent dans un partenariat avec les autres composantes économiques du Pôle 3 E. Il en va ainsi des actions engagées au titre de l'accompagnement des Etablissements de Taille Intermédiaire et des « pépites ». Ce partenariat transcende les frontières administratives traditionnelles et s'étend à tous les acteurs économiques, publics ou privés, aux agences de développement, aux experts comptables, aux clubs d'entrepreneurs et de jeunes dirigeants très actifs dans cette région. Enfin, il convient de souligner le rôle éminent joué par le Secrétariat Général aux Affaires Régionales de la Préfecture de Région dans l'animation des divers comités d'intelligence économique territoriale afin de mieux coordonner les actions des différents « acteurs » de l'IE et de mutualiser les bonnes pratiques acquises en ce domaine.

✓ LE MASTER IECS DE L'UNIVERSITE DE POITIERS UNE FORMATION INNOVANTE DANS UNE REGION PILOTE

ENTRETIEN AVEC NICOLAS MOINET



PROFESSEUR DES
UNIVERSITES
A L'IAE DE
POITIERS,
RESPONSABLE DU
MASTER IECS
<http://icomtec.univ-poitiers.fr>

Depuis quinze ans, le Master Intelligence Economique & Communication Stratégique (IECS) forme chaque année de jeunes professionnels qui viennent de tous les horizons géographiques et disciplinaires. Fort d'une équipe de praticiens et d'universitaires reconnus ainsi que d'un réseau d'anciens actif, cette formation innovante joue un rôle clé dans le développement de l'intelligence économique « à la française ».

En 1994, le rapport fondateur de l'intelligence économique en France indique dans ses préconisations : « *Des formations spécialisées et diplômantes à l'intelligence économique devront être créées en complément des formations conduisant aux fonctions usuelles de l'entreprise (...)* L'université de Poitiers met actuellement en place, avec des partenaires privés et institutionnels, un pôle de recherche-développement et de formation en intelligence économique et stratégique, au niveau universitaire de second et troisième cycles, ainsi qu'à destination des salariés des entreprises et des personnels des institutions publiques. » L'aventure commence donc au sein de l'Université de Poitiers grâce à l'impulsion des universitaires Pierre Fayard et Guy Massé. La dynamique s'ancre localement et en 1996 est lancé le premier DESS français sur l'intelligence économique : un OVNI intellectuel que nombre d'experts regardent alors avec étonnement et parfois un peu de dédain... Que de chemin parcouru ! Le Président du Conseil Général, René Monory, créateur du Futuroscope, ancien ministre de l'Economie puis de l'Education Nationale devenu Président du Sénat, appuiera la démarche auprès d'un Ministère qui ne sait pas dans quelle case ranger ce troisième cycle innovant : un peu d'économie, de la gestion, du droit, de la géopolitique et surtout de l'information et de la communication. A formation innovante, il fallait une institution innovante : ce sera l'Institut de la Communication et des nouvelles Technologies (ICOMTEC) basé sur la technopole du Futuroscope et dirigé par Jacques Debord, alors vice-Président de l'Université de Poitiers. Reconnu, le DESS se transforme en 2004 en Master *Intelligence Economique et Communication Stratégique*. Ce positionnement original permet d'offrir une double compétence aux futurs professionnels ainsi formés. Des enseignements originaux sont proposés suivant trois axes :

- *Compréhension des enjeux de l'intelligence économique* : Analyse comparée des cultures de la stratégie, Culture et histoire de l'intelligence économique, NTIC et nouvelle donne du jeu économique, Intelligence économique et innovation, Sécurité économique, Intelligence économique et développement des territoires...
- *Méthodes et outils de maîtrise de l'information stratégique* : Méthodologie de l'intelligence économique, investigation et médias, Intelligence économique et stratégie des entreprises, Veille et prospective, Logiciels de veille, Management de la connaissance...
- *Stratégies et méthodes d'influence* : Management des réseaux d'acteurs, influence et lobbying, stratégies de contre-information, négociation.

Avec le passage en Master, la formation dure désormais deux ans, ce qui facilite le développement de projets professionnels en lien avec des entreprises et institutions de la région. En 2005, le Ministère de l'Intérieur lance la politique d'Intelligence Economique Territoriale. La Préfecture de la Région Poitou-Charentes est alors la première à mettre en œuvre le dispositif sous l'impulsion de son Secrétaire Général pour les Affaires Régionales. Le Master IECS y participe activement et prend notamment en charge la réalisation du portail régional www.ie-poitou-charentes.fr. Chaque année, les étudiants réalisent un événement d'une journée à la Présidence de l'Université de Poitiers qui dynamise l'action régionale et permet aux acteurs de se retrouver, d'échanger et de produire de la connaissance.

Fort de cette dynamique à la fois locale et nationale et de ses bons résultats d'insertion professionnelle, le Master IECS est sélectionné en juin 2007 par *Le Nouvel Observateur* dans « les Pépites de la Fac ». En 2008, les étudiants du Master décrochent les deux premières places du Concours Général de l'Intelligence Economique (COGENIE). En 2009, ils conservent leur première place et remportent le Trophée Sun Tzu, un concours entre formations sur l'art de contrer une rumeur. En 2010, le Master IECS entre dans le classement SMBG des meilleurs Masters derrière trois grandes écoles et la Sorbonne. Une présence confirmée en 2011... année qui voit l'AERES (Agence d'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur) conférer un « A » à cette formation appelée à rejoindre au 1^{er} janvier 2012 l'IAE de Poitiers (2^{ème} IAE de France) où se trouve aujourd'hui la principale équipe de recherche en intelligence économique. Loin de s'endormir sur ses lauriers, le Master IECS prévoit de proposer une voie en alternance, dispositif qui permettrait de développer la pratique de l'intelligence économique dans les PME de la région. *L'aventure continue et elle est plus que jamais collective.*

✓ L'INTELLIGENCE ECONOMIQUE A LA DRFIP POITOU-CHARENTES

ENTRETIEN AVEC ROBERT MONNIAUX



DIRECTEUR
REGIONAL
DES
FINANCES
PUBLIQUES

Pouvez-vous nous présenter la DRFIP Poitou-Charentes et le rôle qu'elle a joué dans la mise en place des dispositifs d'Intelligence Economique Territoriale ?

La Direction Régionale des Finances Publiques de Poitou-Charentes a été mise en place le 25 janvier 2010, après un intense travail de préparation ayant débuté en septembre 2009. Elle poursuit, dans le domaine de l'Intelligence Economique Territoriale, l'action initiée par le passé en la développant et en l'enrichissant.

Ainsi, dès que Poitou-Charentes fut reconnue, au printemps 2004, comme région « pilote » dans le domaine de l'Intelligence Economique, le Trésorier-Payeur Général de Région et le Chargé de Mission Défense Economique (CMDE) prirent une part active, sous l'autorité du Préfet de Région, à la constitution d'un groupe de réflexion pour la mise en place d'un Comité Stratégique Régional et la définition d'un Schéma Régional d'Intelligence Economique Territoriale.

Les services économiques de la Trésorerie Générale de Région furent aussi en première ligne pour appliquer les directives de la circulaire du 13 septembre 2005 et la Préfecture de Région (SGAR), en collaboration avec l'Université de Poitiers (ICOMTEC), contribuèrent à la réalisation du Portail Régional « l'Intelligence Economique au service des Entreprises » inauguré en présence d'Alain Juillet, Haut Responsable à l'Intelligence Economique, en mars 2007. Avec la création du Service de Coordination à l'IE de Bercy, et la transformation du CMDE en CRIE, une politique de soutien à la compétitivité des entreprises devenait prioritaire.

Le départ du CRIE à la DIRECCTE, et la création du poste de Correspondant Régional à la Sécurité Economique à la DRFIP, ont permis de clarifier les missions de chacune de ces directions et leur champ d'intervention respectif vis-à-vis des entreprises.

Comment concevez-vous la fonction du Correspondant Régional de Sécurité Economique au sein de la DRFIP ?

La DRFIP est compétente sur le secteur d'importance vitale « Finances », qui couvre un champ d'activité regroupant, par exemple, les organismes financiers publics qui assurent les besoins de financement de l'Etat, des réseaux publics qui exécutent les opérations pour le compte de l'Etat, des collectivités locales, des établissements publics nationaux et locaux, des entreprises et des particuliers, de la Banque centrale et des établissements financiers et bancaires.

Un correspondant régional de sécurité économique (CRSE), habilité secret-défense, a été nommé au sein de la Division de l'expertise et de l'action économique et financière (DEAEF).

Ce correspondant participe à la mise en œuvre des dispositifs d'urgence au profit des entreprises à l'occasion des crises sanitaires (pandémie grippale) ou de catastrophes naturelles (tempêtes Klaus et Xynthia) voire de toute nature de crise ayant des conséquences prévisibles dans le domaine économique et financier (pénurie d'hydrocarbures fin 2010, événements au Japon en 2011).

En 2010, la DRFIP a également participé à l'exercice post-accidentel nucléaire du Centre National de Production d'Electricité de Civaux, et elle a notamment, dans ce cadre pu « tester » les dispositifs d'indemnisation d'urgence des populations et des acteurs économiques, en lien avec l'assureur d'EDF.

La DRFIP remplit une fonction très importante de soutien aux entreprises en difficulté. Pouvez-vous nous préciser quels sont ses moyens d'action et quels ont été les résultats obtenus ?

Le dispositif mis en place localement fin 2008, par déclinaison du dispositif national de soutien aux entreprises confrontées à la crise économique et financière et qui est toujours maintenu, a permis de conforter le rôle de la DRFIP, aux côtés du Préfet de Région, dans la mise en place des dispositifs de prévention et de traitement des difficultés des entreprises.

Ainsi, deux grands types de dispositifs (classique et nouveau) ont été soit redynamisés, soit mis en place.

Au titre des dispositifs classiques, on peut citer la Commission des Chefs de Services Financiers et des représentants des organismes de sécurité sociale et de l'assurance chômage - CCSF- (présidée par le DRFIP), instance de concertation et de coordination qui associe l'ensemble des créanciers publics (DRFIP, Douanes, URSSAF, Pôle Emploi, RSI, ...). La CCSF étudie toutes les demandes d'étalement des dettes fiscales et sociales présentées par les entreprises rencontrant des difficultés à honorer leurs dettes publiques. De plus, le secrétariat permanent de la CCSF, lorsqu'il rencontre les chefs d'entreprise, essaye d'aborder avec celui-ci toutes les problématiques de l'entreprise (fonds propres, accès au crédit bancaire, formation,...) et de l'orienter vers le bon interlocuteur (Médiation du Crédit, Plateforme Appui PME, DIRECCTE, OSEO), en complément de l'action de la CCSF, notamment pour les créneaux industriels porteurs ou innovants.

Dans le contexte de crise économique, les services de la DRFIP de Poitou-Charentes se sont mobilisés pour répondre aux attentes très fortes des acteurs économiques et ce sont ainsi 476 plans CCSF qui ont été octroyés pour un montant de 52,5 M€ (situation au 31 mai 2011).

Cette action peut être prolongée, dans le cadre du Comité départemental d'examen des problèmes de financement des entreprises (CODEFI), présidé par le Préfet et vice-présidé par le DRFIP. Le CODEFI propose la mise en place de solutions adaptées (audit, prêt du FDES, tour de table bancaire).

Au titre des dispositifs « nouveaux », mis en place dès novembre 2008, on peut citer le Comité Opérationnel de Suivi de la médiation du crédit (COS). Ce comité examine les dossiers individuels des entreprises en vue de trouver des solutions rapides ou d'orienter les entreprises vers le dispositif de soutien le plus adapté à son besoin. Il travaille en lien étroit avec la Banque de France (Médiation du Crédit), la CCSF et la Plateforme Appui PME (co-présidée par la CDC et OSEO, et qui sert à orienter les entreprises en recherche de fonds propres). Le COS est réuni de façon périodique ou en tant que de besoin.

✓ FACILITER L'ACCES DES TPE AU CREDIT BANCAIRE EN S'APPUYANT SUR L'EXPERT COMPTABLE

ENTRETIEN AVEC AGNES BRICARD



PRÉSIDENTE DU CONSEIL
SUPÉRIEUR DE L'ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES



Le soutien à la compétitivité des entreprises, y compris à l'international, est l'un des piliers constitutifs de la politique publique d'intelligence économique.

Forts de leur expérience dans le domaine de l'intelligence économique (mise en œuvre d'un partenariat avec le SCIE, se traduisant notamment par des formations, l'utilisation d'un outil de diagnostic et la mise en place des alertes professionnelles), les experts-comptables souhaitent aujourd'hui investir un nouveau champ d'action au profit des TPE.

Faciliter l'accès aux petits crédits constitue un enjeu majeur pour le développement pérenne des TPE et raccourcir les délais d'examen des demandes de prêts par les banques est un des leviers indispensables que souhaitent favoriser les experts-comptables qui sont leurs partenaires de toujours.

Tout ce qui peut conforter l'entreprise et le banquier dans le montage du dossier de financement sollicité sur le plan administratif est le bienvenu, notamment pour fiabiliser les prévisionnels. C'est dans ce cadre que les experts-comptables, en lien avec le Service de coordination à l'intelligence économique (SCIE) des ministères économique et financier, ont proposé leur soutien pour faciliter l'analyse des dossiers par les banques. Ce soutien passe par la mise à disposition en ligne par les experts-comptables des prévisionnels de l'entreprise et l'établissement également en ligne de dossiers types élaborés par les 5 réseaux bancaires pour les crédits d'un montant inférieur à 25 000 euros pour les TPE de moins de 20 salariés.

On pourrait envisager d'aller encore plus loin dans la démarche. La marque « expert-comptable », synonyme de confiance, représente une garantie appréciée des tiers et des banquiers, c'est un fait acquis. S'il n'a jamais été question pour les experts-comptables d'interférer dans la relation directe entre l'entrepreneur et le banquier qui reste seul décisionnaire, la conduite de leur accompagnement de l'entreprise dans le cadre de missions dites « d'assurance » donnant lieu à une expression d'opinion sur les documents financiers présentés au financeur profiterait à tous, rassurerait les acteurs du financement et des apporteurs de garantie jusqu'à peut-être obtenir une certaine automaticité de leurs interventions.

L'incertitude est une donnée intrinsèque à la vie de toute organisation. Il convient d'en réduire l'importance et la portée au maximum tout en admettant que sa réduction ne peut être totale et qu'elle est à la fois source de risques et d'opportunités. Il faut que le décideur ait la conviction que les éléments rétrospectifs ou prévisionnels fournis et examinés par l'expert-comptable pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalie significative. A cet effet, il lui incombe de réunir les éléments probants et appropriés nécessaires à cette conviction. Ce faisant il est au cœur de sa mission.

Mais qu'en est-il de cette notion d'expression d'opinion et plus précisément du niveau d'assurance susceptible d'être délivré par l'expert-comptable au tiers financeur selon que le dossier de crédit contient des informations historiques ou des prévisions ?

Pour les comptes historiques, deux niveaux d'assurance sont prévus par les normes professionnelles :

- une assurance de niveau élevé mais non absolue qualifiée par convention « d'assurance raisonnable » qui est délivrée à l'issue de la mise en œuvre des techniques de l'audit ; ce niveau est rarement requis pour les TPE

- une assurance de niveau modéré délivrée à l'issue de la mise en œuvre de diligences moins étendues que celles requises pour un audit mais qui sont en général suffisantes pour une TPE

Pour les documents prévisionnels, l'expert-comptable donne une assurance modérée exprimée sous une forme négative sur la cohérence des prévisions par rapport aux hypothèses retenues par l'entreprise, ce qui constitue un apport réel en termes de crédibilité des prévisions élaborées par les dirigeants de l'entreprise.

L'opinion de l'expert-comptable, homme de l'art reconnu pour ses compétences, à même de générer la confiance, ne saurait certes valoir engagement de garantie, mais apportera un niveau d'assurance susceptible d'entraîner l'adhésion des banquiers et des investisseurs.

La confiance et l'écoute dont bénéficient l'expert-comptable auprès du chef d'entreprise, le maillage territorial de la profession (plus de 18.000 experts-comptables en France relevant de 22 Conseils Régionaux de l'Ordre) et son implication dans de nombreux réseaux privés et publics (secteur de l'assurance, organisations professionnelles, préfetures, chargés de mission régionaux à l'intelligence économique...) sont autant d'atouts qui contribueront au succès de cette nouvelle mission dévolue aux experts-comptables qui s'inscrit dans une démarche d'intelligence économique.

✓ INTERNATIONAL

INTELLIGENCE ECONOMIQUE ET ECONOMIE DU DEVELOPPEMENT

L'intelligence économique est aujourd'hui clairement perçue dans les pays en développement comme un levier de rattrapage du monde développé. En 1962, Alexandre Gerschenkron, dans un livre fameux, soulignait l'avantage qu'il y a à être en retard : il est plus facile d'absorber la technologie des pays développés que d'innover sur la frontière technologique. L'innovation est faite pour 80% d'imitation, qui permet, si elle est bien conduite, d'acquérir les savoirs et savoir-faires qui feront les pays leaders de demain. Ainsi, l'Angleterre, à l'origine pays de moutons, pauvre en terres agricoles et peu doué pour l'industrie, installera un siècle et demi de pax britannica sur le monde grâce à la puissance d'une industrie mettant rapidement à profit les avancées de ses savants, en détrônant la mondialisation espagnole, puis hollandaise.

Mais une telle démarche implique d'avoir la souplesse culturelle qui permet d'absorber les découvertes et les opportunités de la technologie, et de les créer. L'Angleterre, et derrière elle l'Europe, doivent beaucoup à la philosophie de la connaissance développée par Francis Bacon, prônant l'éloignement de la connaissance spéculative pour une approche intuitive mêlant théorie et expérimentation pratique.

Cet état d'esprit est celui des pays d'Afrique du Nord et d'Afrique sub-saharienne qui voient dans l'intelligence économique un moyen de s'approprier la culture pour absorber la technologie des pays développés, à condition qu'elle s'enracine dans les traditions du pays. Au Congo, intelligence économique se dit « M'Bongui », l'arbre à palabre qui est le cœur de la sociabilité africaine où s'échangent les informations. En Tunisie et au Maroc, pays très différents dont le seul point commun est l'islam, on se souvient que la première expérience d'intelligence économique fut celle des Maisons de la sagesse initiées au début du IX^e siècle par Al Mansur pour absorber les savoirs grecs, juifs et chrétiens. Aussi les initiatives fleurissent, citons parmi d'autres : l'Ecole de guerre économique qui ouvre un programme à Dakar ; l'Institut Supérieur d'Administration du Maroc qui fait du module « Intelligence économique et compétitivité des territoires » un axe fédérateur de la formation des hauts fonctionnaires du Royaume. Les compétences françaises sont sollicitées pour aider ces pays à mettre en place ces formations. C'est une double opportunité d'une part de renforcer l'influence française dans les stratégies de développement de ces pays, et d'autre part de repenser l'intelligence économique comme une intelligence globale de l'économie et de l'inscrire dans la dynamique pluridisciplinaire de « l'économie du développement ».

Claude Rochet

✓ SCIENCES ET TECHNOLOGIES

LA NANO-MEDICINE, CLE DE L'AVENIR DES NANOTECHNOLOGIES ?

Destruction des cellules infectées par le VIH, nouvelles stratégies de vaccins antiviraux ... La nano-médecine, clé de l'avenir des nanotechnologies ?

Détruire les cellules infectées par le VIH-1 semble particulièrement ardu, voire impossible, car le virus peut persister durant plusieurs années à l'intérieur d'une cellule hôte (un certain type de cellules du système immunitaire, les lymphocytes T-CD4+) intégré à l'état latent dans son génome, caché comme dans le ventre d'un « cheval de Troie ».

Les nanoparticules, on l'espère aujourd'hui, vont permettre de mettre au point un traitement efficace à ce stade du développement de l'infection, alors que les thérapies actuelles ne visent que le virus libre et le mécanisme de l'injection virale lorsque le VIH-1 est à l'extérieur de la cellule, avant qu'elle ne soit infectée.

En quoi réside la nouveauté ? Ces nanoparticules, agglomérées en une coquille creuse, servent à injecter un segment d'ADN tueur dans la cellule infectée en question. Aujourd'hui, nous disposons en effet de toutes les technologies permettant de réaliser une 'nano-seringue' à tête chercheuse : la petite sphère artificielle 'nanoparticulaire', qui contient le fragment d'ADN tueur (qui se présente en fait sous la forme d'anneau d'ADN), présente sur sa surface des anticorps spécifiques qui lui permettent de reconnaître certains récepteurs de la cellule ciblée, la cellule T-CD4+, et de s'y lier.

La portion d'ADN 'thérapeutique' pénètre alors dans la cellule cible : ce brin d'ADN porte le code génétique d'une toxine destructrice des cellules qui la synthétisent... Mais le biologiste a rajouté un gène clé qui en contrôle l'expression : la 'mise en production' de la toxine n'est lancée que lorsque l'ADN du VIH-1 est présent dans la cellule, ce qui est le cas uniquement lorsque l'ARN viral a été traduit en ADN et intégré au patrimoine génétique de la cellule T-CD4+ devenant par là même une cellule infectée.

Ainsi, les nanoparticules peuvent atteindre spécifiquement les cellules du système immunitaire infectées (par liaison anticorps-récepteur) et induire leur destruction (via la synthèse de la toxine en question).

Les recherches menées par l'équipe de João Gonçalves à l'Institut de médecine moléculaire (IMM) de Lisbonne sont axées sur le développement de telles nanoparticules thérapeutiques destinées à reconnaître de manière spécifique et détruire les cellules où le virus du SIDA est intégré au génome. Son projet s'intitule "Nanotechnology against viral latency: Sensor strategies to eliminate HIV-1 infected cells". Déjà en phase de test, il est financé par la fondation Bill & Melinda Gates, qui a retenu un total de 88 projets sur 2500 proposés au niveau international dans le cadre des "Grand Challenges Explorations".

D'autres résultats prometteurs permettent également d'espérer des vaccins antiviraux à base de nanoparticules conférant une immunité de longue durée ou d'espérer de nouveaux traitements du cancer présentant moins d'effets secondaires (thérapies bio-nano-technologiques sur lesquelles travaillent 2 laboratoires du CNRS, le CRAN de Nancy et le LCPO à Bordeaux).

Jean-Louis Gerstenmayer

L'intelligence économique et financière : une nouvelle mission pour les experts comptables

Cette conférence se tiendra à l'occasion du 80e anniversaire de l'institut national des techniques économiques et comptables, en présence notamment d'Olivier Buquen, délégué interministériel à l'Intelligence Economique et d'Agnès Bricard, Présidente du Conseil supérieur de l'ordre des experts comptables.

Lien : <http://www.ufca.fr/%C2%AB-%E2%80%99intelligence-economique-et-financiere-une-nouvelle-mission-pour-les-experts-comptables-%C2%BB/>

23 juin 2011, à Paris

Journées de la Transmission d'Entreprise 2011

Chaque année, plusieurs milliers d'entreprises changent de mains, avec les risques que ces transmissions impliquent, si elles ne sont pas sérieusement accompagnées et préparées. La Chambre des Notaires de Paris et l'Ordre des experts-comptables région Paris Ile-de-France, organisent ensemble ces JTE 2011 afin de guider les dirigeants de PME-PMI dans cette démarche.

Lien : <http://www.cgpe-idf.fr/index.php?module=rdv&id=49>

23 et 24 juin 2011, à Paris

Inform@tion, sécurité et stratégie

Maîtriser l'information a toujours conféré un avantage compétitif aux acteurs économiques et de la recherche. Aujourd'hui, la maîtrise de l'information est devenue une nécessité qui conditionne le développement ou la stagnation d'une structure économique ou académique, publique ou privée. Ce séminaire apportera des recommandations pratiques avec notamment les interventions de Marie-Pierre Van Hoecke, Adjointe au délégué interministériel à l'intelligence économique et de Didier Tanyères, Chargé de mission régional intelligence économique.

Lien : <http://www.agropolis.fr/>

27 juin 2011, à Montpellier

Ateliers d'intelligence économique du projet AMADE

L'Organisation internationale de la francophonie organise ces ateliers afin d'aider les participants à améliorer leur capacité d'accompagnement des entreprises sur les marchés publics.

Lien : <http://actu.aifie.org/>

27 juin au 1er juillet, à Strasbourg

Les Etats Généraux de l'Intelligence Economique

La Fondation Prometheus présidée par le député Bernard Carayon, l'Association des Experts en IE (AEGE), l'École de Guerre Économique (Groupe ESLSCA) dirigé par Christian Harbulot organisent ces premiers États généraux de l'intelligence économique consacrés aux nouvelles formes de confrontations économiques, au renouveau des politiques industrielles, aux métiers et à la politique publique française d'intelligence économique, en présence d'Olivier Buquen, D2IE et de Frédéric Lacave, CMIE.

Lien : <http://www.institut-ie.fr/etats-generaux-ie/>

29 juin 2011, à Paris



Service de coordination à
l'intelligence économique

<http://www.ie.bercy.gouv.fr/>

Conception et réalisation

SCIE - Département
outils de veille et e-
communication

Abonnement par courriel

IE.Bercy@finances.gouv.fr

Publication mensuelle du Service de Coordination à l'Intelligence Economique du ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, et du ministère du Budget, des Comptes publics, de la Fonction Publique et de la Réforme de l'Etat.

IE Bercy présentera au fil des mois le dispositif national, régional et international d'intelligence économique. La publication abordera également des thématiques liées aux sciences, aux technologies et à l'innovation. Enfin, IE Bercy comprendra un feuillet spécifique sur la veille présentant les outils et les méthodes.

IE Bercy est une lettre interne aux ministères économique et financier et à ses réseaux partenaires disponible en format PDF.

Directeur de la publication

Frédéric Lacave, Chef de service, Coordonnateur ministériel à l'intelligence économique

Rédaction du numéro

Agnès Bricard
Marc Lapierre
Claude Rochet
Jean-Louis Gerstenmayer
Jean-Michel Jarry
Claudine Mesnard
Dominique Sabaté